MEDIAPART

OUTRE-MER ENTRETIEN

Nouvelle-Calédonie : « La question est de savoir si, pour une fois dans son histoire, la France réussira une décolonisation »

Dix mois après l'explosion des révoltes, les différentes forces politiques de l'archipel se sont retrouvées autour de la même table pour discuter de l'avenir institutionnel du territoire. Décryptage avec Jean-François Merle, ancien conseiller de Michel Rocard pour les outre-mer.

Ellen Salvi - 7 mars 2025 à 12h21

Après une semaine passée en Nouvelle-Calédonie, Manuel Valls a remis aux forces politiques de l'archipel un document d'onze pages présentant les orientations du gouvernement sur l'avenir institutionnel du territoire. Brassant les sujets au cœur du processus de décolonisation – l'autodétermination et le lien avec la France, la citoyenneté et le corps électoral, la gouvernance et les institutions calédoniennes –, ce document pose toutes les hypothèses censées aboutir sur un futur « *compromis politique* » sur une souveraineté redéfinie.

Rappelant que ces orientations n'engageaient que l'État et qu'elles n'avaient pas valeur d'accord, les partis indépendantistes et loyalistes ont toutefois unanimement salué la méthode du ministre des outre-mer. Ce dernier a réussi là où ses prédécesseurs – Sébastien Lecornu et Gérald Darmanin en tête – avaient échoué : réunir tout le monde autour de la même table, ce qui n'était plus arrivé depuis 2021. « *Il y a eu une dynamique, cela ne veut pas dire que c'est réglé* », a prévenu l'intéressé, qui a déjà prévu une nouvelle visite dans le courant du mois de mars.

Réuni en convention le mardi 4 mars, le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a noté que certains « *objectifs* » avaient été atteints. « *Le passage en force est exclu et la recherche du consensus est une volonté manifeste* », s'est notamment félicité le mouvement indépendantiste, en référence à la façon dont l'exécutif français avait voulu imposer le dégel du corps électoral, texte qui avait littéralement embrasé l'archipel en mai 2024. « *La méthode Valls est encourageante, pour autant le FLNKS restera vigilant sur la suite du processus* », poursuit-il.

Depuis sa nomination au ministère des outre-mer, Manuel Valls répète être « *revenu aux fondamentaux des accords de paix* » signés en 1988 (Matignon-Oudinot) et en 1998 (Nouméa), que certain·es dans le camp loyaliste cherchent à remettre en cause. « *Il y a une volonté de terminer la décolonisation, d'émancipation du peuple kanak, c'était la base de l'accord de Nouméa, il faut la faire vivre*, a déclaré le ministre sur Nouvelle-Calédonie La 1ère, le 1er mars. *Et puis les Calédoniens ont voté trois fois, même si le dernier référendum a laissé un goût d'inachevé.* »

Pour comprendre les fondamentaux du processus de décolonisation, mais aussi l'évolution des forces politiques de l'archipel et l'accumulation d'erreurs qui ont conduit à la crise de l'an dernier, Mediapart a interrogé le conseiller d'État honoraire Jean-François Merle, ancien conseiller de Michel Rocard pour les outre-mer lors de la négociation des accords de Matignon-Oudinot.

Mediapart : Dix mois après l'explosion des révoltes en Nouvelle-Calédonie, quel regard portez-vous sur cette récente période ?

Jean-François Merle : D'abord, un sentiment d'immense gâchis, parce que ces émeutes auraient pu être évitées. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les élections provinciales ont été reportées en 2025, les discussions ont repris, sur un projet global et pas uniquement sur le corps électoral, tous les partenaires ont accepté d'y prendre part, il n'y a plus de date couperet imposée…

C'est-à-dire très exactement ce que recommandaient, au

printemps 2024, ceux – nombreux et d'horizons très divers – qui mettaient en garde l'exécutif sur les risques que faisait courir à la Nouvelle-Calédonie son projet de loi constitutionnelle modifiant le corps électoral pour les élections provinciales.

Le chef de l'État et son gouvernement ont été sourds à ces avertissements et aveugles aux signaux qui montraient la détermination de la population kanak face à ce passage en force, remettant en cause un processus de décolonisation engagé depuis plus de trente-cinq ans avec les accords de Matignon. Mais entre-temps, les émeutes ont causé la mort de quatorze personnes, des dizaines ont été blessées, elles ont provoqué la destruction de nombreuses entreprises et d'équipements publics, des millions d'euros de dégâts, un tiers de la population salariée est au chômage…

« Il n'y aura pas de reconstruction durable de la Nouvelle-Calédonie sans des politiques publiques qui s'attachent à réduire ces inégalités et à réparer ces injustices. »

Cette période a aussi marqué une régression dans la difficile construction d'un destin commun entre les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie. Des blessures ont été ravivées, à nouveau certains ont eu peur de leurs voisins, le racisme s'est exprimé sans retenue sur les réseaux sociaux ou dans des tags, même s'il y a aussi eu de vraies chaînes de solidarité dans certains quartiers populaires de Nouméa ou dans des communes de brousse, quand les approvisionnements manquaient.

Enfin, ces émeutes ont aussi mis en lumière l'absence de perspectives d'une partie de la jeunesse, laissée-pour-compte des avancées économiques et sociales qu'ont permis les accords de Matignon puis de Nouméa, et qui s'est exprimée brutalement, dans le nihilisme et la destruction. Il n'y aura pas de reconstruction durable de la Nouvelle-Calédonie sans des politiques publiques qui s'attachent à réduire ces inégalités et à réparer ces injustices.

Le déplacement de Manuel Valls dans l'archipel a vu reprendre les discussions sur son avenir institutionnel. Avez-vous observé un changement de méthode côté gouvernement français ?

Incontestablement. Plus exactement, il s'agit d'un retour à une méthode éprouvée, celle initiée par Michel Rocard en 1988, et que tous les gouvernements avaient suivie – jusqu'à celui d'Édouard Philippe, inclusivement. Cette méthode est fondée sur l'impartialité de l'État, la recherche du consensus par le dialogue et le temps nécessaire à la négociation, la perspective d'une décolonisation pacifique et réussie.

Lors de ce même déplacement, le ministre a également eu un vif échange avec le député Nicolas Metzdorf autour de l'expression « peuple premier » que l'élu loyaliste perçoit comme une insulte. Qu'avez-vous pensé de cet échange ?

Tout le monde sait que « peuple premier » exprime une antériorité, pas une supériorité. Mais il y a une tentation permanente, chez les ultras du camp non indépendantiste, d'instrumentaliser des mots ou de diaboliser des personnes. Ça dispense de penser et d'argumenter. Leur point Godwin est atteint lorsqu'ils mentionnent Edgard Pisani ou l'indépendance-association.

La présidente loyaliste de la province Sud, Sonia Backès, remet, elle aussi, en cause l'accord de Nouméa, estimant que le texte comporte des « ambiguïtés volontaires » qui auraient planté « les graines de la violence ». Que vous inspirent de telles déclarations ?

Ceux qui signent un accord, qui repose sur un compromis, n'attendent nécessairement pas la même chose de la mise en œuvre de cet accord. Les indépendantistes en espéraient un vote en faveur de l'indépendance, les non-indépendantistes en attendaient le contraire. Il n'y a pas d'autre ambiguïté volontaire que celle qui est l'essence du compromis. Quant à la violence, de la part de quelqu'un qui n'hésitait pas à dire : « *Le bordel, c'est nous qui le mettrons* »…

« Il n'y a plus de leader loyaliste mais beaucoup de chefs et cheftaines, grands ou petits, dont beaucoup n'ont guère comme horizon que les prochaines élections. »

Plus largement, quel regard portez-vous sur l'évolution du mouvement loyaliste par rapport aux figures que vous avez pu côtoyer au moment de la signature des accords de Matignon ?

Le camp non indépendantiste a toujours été composite, mais dans les années 1980, il était rassemblé derrière un leader peu contesté, Jacques Lafleur. Et ce leader a su, à un moment clé de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, préférer son pays à son parti.

Aujourd'hui, il n'est plus seulement composite, il est fracturé entre, d'une part, des composantes que je qualifierais de souverainistes, qui recherchent la plus grande autonomie possible au sein de la République, et, d'autre part, des formations dont le « loyalisme » consiste essentiellement à attendre de la France des subventions et des gendarmes pour les protéger des Kanak. Il n'y a plus de leader mais beaucoup de chefs et cheftaines, grands ou petits, dont beaucoup n'ont guère comme horizon que les prochaines élections.

Et côté indépendantiste ?

Le camp indépendantiste a toujours été, lui aussi, composite, c'est pour cela que ses différentes formations étaient regroupées dans un « front ». Les divisions se sont accentuées au point que, depuis 2001, il n'a plus été capable d'élire un président qui incarne le FLNKS. Si toutes ses composantes souhaitent l'indépendance, certains ont élaboré un projet d'indépendance partenariale avec la France, d'autres restent davantage dans le vague, réclamant la pleine souveraineté et renvoyant à plus tard les conditions de son exercice.

Les tensions se sont exacerbées au printemps 2024 autour des modalités d'action de la CCAT *[Cellule de coordination des actions de terrain – ndlr]* ou des contacts avec l'Azerbaïdjan, et fin 2024, deux des formations historiques ont quitté le FLNKS. Jusqu'à l'élection d'Emmanuel Tjibaou, comme député puis comme président de l'Union calédonienne, il y avait eu très peu de relève générationnelle du côté indépendantiste. Je pense que son élection est due pour une bonne part au fait qu'il incarnait cette relève et qu'il était extérieur aux appareils partisans.

Pour lever toute ambiguïté, justement, pourriez-vous rappeler les principes et l'esprit des accords de Matignon et de Nouméa ?

Les accords de Matignon-Oudinot avaient une double finalité : restaurer la paix civile et organiser une période de transition permettant un rééquilibrage politique, économique et social, avant un référendum d'autodétermination. Ils reposaient sur deux piliers : le partage du pouvoir, qui ne découlait plus uniquement du principe majoritaire, et la reconnaissance de la légitimité de tous ceux qui vivaient en Nouvelle-Calédonie en 1988 à participer aux choix d'avenir pour le pays.

Ces accords s'inscrivaient dans une démarche de « décolonisation dans la République », selon l'expression de Michel Rocard, avec l'autodétermination à l'issue du processus.

« C'est la nature des liens avec la France qui est posée, des liens qui ne peuvent plus être imposés. »

L'accord de Nouméa allait plus loin. D'abord, il y a son préambule, qui offre une lecture partagée de l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie et reconnaît la place qui doit revenir à l'identité kanak. Ensuite, il trace un chemin d'émancipation, avec le transfert à la Nouvelle-Calédonie de toutes les compétences non régaliennes et l'organisation d'un véritable pouvoir législatif. Enfin, il reconnaît une citoyenneté calédonienne, distincte de la citoyenneté française, pour les élections provinciales et l'accès à l'emploi local.

Le grand constitutionnaliste qu'était Guy Carcassonne, lui aussi ancien conseiller de Michel Rocard, disait du titre XIII de notre Constitution, où figure l'accord de Nouméa, qu'il était la « mère porteuse » de la Constitution d'un pays en devenir…

Vous avez expliqué que le troisième référendum d'autodétermination était « calamiteux ». Quelle valeur doit-on accorder à son résultat ?

Quand on organise un référendum, c'est pour demander au peuple souverain de trancher une question politique. Si le peuple ne s'exprime pas, quelle qu'en soit la raison, la question reste irrésolue. Le référendum de 2021 est donc légalement valable et politiquement inopérant. D'ailleurs, si ce référendum avait tranché les choses d'une manière aussi incontestable que les deux premiers, les discussions seraient aujourd'hui d'une autre nature.

La question de l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie est-elle toujours d'actualité ? Quel chemin les partenaires de l'accord de Nouméa doivent-ils selon vous emprunter pour y parvenir ?

La question qui est posée à la France est de savoir si, pour une fois dans son histoire, elle parvient à réussir une décolonisation, ce qui signifie beaucoup plus que de reconnaître une indépendance, et si elle est capable, au XXI^{e} siècle, de concevoir son influence et ses relations avec des territoires éloignés de l'Hexagone autrement qu'en termes de possession.

La question qui est posée à la Nouvelle-Calédonie, et spécialement au peuple kanak, est de savoir ce que signifie la pleine souveraineté, dans un système géopolitique à la fois aussi incertain, dangereux et interconnecté que le monde où nous vivons. Jean-Marie Tjibaou parlait de la « capacité à négocier les interdépendances ».

C'est donc la nature des liens avec la France qui est posée, des liens qui ne peuvent plus être imposés, fût-ce par l'effet d'une longue histoire, mais librement choisis et consentis.

Le gouvernement a présenté une série d'orientations pour commencer à dessiner les contours d'un avenir partagé en Nouvelle-Calédonie. Que pensez-vous des pistes évoquées ?

Le gouvernement a proposé aux acteurs politiques calédoniens de discuter autour de trois thématiques fondamentales : la nature du lien avec la France, la citoyenneté calédonienne et la gouvernance du pays, et pour chacune de ces thématiques, le document énonce les différentes positions recueillies lors des contacts que le ministre a eus avec les délégations des deux camps. C'est une bonne méthode, qui permet de circonscrire les convergences et les divergences sur les questions essentielles.

Manuel Valls a également indiqué qu'il faudrait, à un moment donné, trouver les modalités pour associer la société civile à la discussion de ces orientations. Cela n'avait pas été possible en 1988 – même s'il y avait eu la « mission du dialogue » avant les accords de Matignon –, ni en 1998, mais après ce qui s'est passé au printemps 2024, c'est tout à fait nécessaire.

Ellen Salvi

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau